



ANRH

AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

ANRH CONSOLIDATION

Etats Financiers au 31 décembre 2019

ANRH

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siège Social : 17 impasse Truillot - 75011 PARIS
SIREN 775 660 970

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. & Provision</i>	<i>Net au 31/12/19</i>	<i>Net au 31/12/18</i>
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 807		1 807	1 807
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	438 074	418 275	19 799	34 644
Autres	51 420	24 254	27 166	40 940
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 151 267		3 151 267	3 151 267
Constructions, installation, agencement, aménagement	28 847 075	15 877 535	12 969 540	13 573 043
Installations techniques, matériels et outillage	8 034 164	6 191 335	1 842 828	2 072 826
Autres	2 956 638	2 335 121	621 516	674 737
Immobilisations corporelles en cours	81 977		81 977	8 880
Avances et acomptes	41 515		41 515	2 706
Immobilisations financières				
Participations	50 000		50 000	50 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	20 898		20 898	21 244
Prêts				
Autres	299 472		299 472	300 680
ACTIF IMMOBILISE	43 974 305	24 846 521	19 127 784	19 932 772
COMPTES DE LIAISON				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	539 190	11 817	527 372	498 894
En cours de production	6 573		6 573	2 542
Produits semi-finis et finis	104 628	58 239	46 389	51 250
Marchandises	531 391		531 391	547 403
Avances et acomptes versés sur commandes				4 417
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	7 682 340	111 420	7 570 920	7 398 813
Créances sur rémunérations du personnel				
Autres	1 990 658		1 990 658	2 032 392
Valeurs mobilières de placement	3 003 196		3 003 196	2 583 867
Disponibilités	3 458 147		3 458 147	2 240 182
Charges constatées d'avance	286 038		286 038	299 650
ACTIF CIRCULANT	17 602 161	181 477	17 420 684	15 659 410
Ecarts de conversion actif (V)	5		5	
TOTAL GENERAL	61 576 471	25 027 998	36 548 473	35 592 182

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Legs et donations	204 254	203 664
- Autres	732 513	732 243
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	1 963 225	1 855 448
- Réserves de compensation	175 868	175 868
- Réserves de trésorerie		
- Autres réserves	10 042 626	10 054 904
Report à nouveau (a)	(9 122 150)	(9 271 796)
Résultat de l'exercice (b)	1 472 732	241 491
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Subvention d'investissement	5 067 394	5 131 542
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	108 849	133 355
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 605 794	1 652 831
Provisions réglementées		
- Provisions pour réserve de trésorerie : couverture du BFR		
- Amortissements dérogatoires, provisions pour renouvellement immobilisations	249 282	264 475
- Réserves des plus-values	3 633 399	3 633 399
FONDS ASSOCIATIFS	16 133 784	14 807 424
COMPTE DE LIAISON		
Provisions pour risques	273 888	219 063
Provisions pour charges	3 370 488	3 305 928
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	347 809	297 951
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 992 185	3 822 942
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 280 887	5 281 606
Emprunts et dettes financières divers	4 750	6 077
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	9 441	62 708
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 611 961	2 622 318
Dettes fiscales et sociales	9 087 733	8 348 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	142 280	306 282
Autres dettes	46 015	60 872
Produits constatés d'avance	239 437	273 274
DETTES	16 422 504	16 961 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 548 473	35 592 182

Résultat de l'exercice en centimes
Total du bilan en centimes

1 472 731,84
 36 548 473,12

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	3 587 013	4 091 211
Production vendue de biens	4 068 274	4 236 720
Production vendue de services	34 486 194	32 221 219
Dotation globale	6 216 661	6 150 756
Chiffres d'affaires	48 358 142	46 699 907
Production stockée	(8 273)	17 487
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	13 851 619	13 970 028
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	4 752 275	4 942 173
Autres produits (hors cotisations)	59 343	59 776
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	67 013 106	65 689 371
Achats de marchandises	1 069 835	1 241 281
Variations stock de marchandises	16 010	(104 334)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 719 312	1 548 119
Variation stocks matières premières et approvisionnements	(42 766)	37 843
Autres achats et charges externes	12 965 582	13 129 417
Impôts, taxes et versements assimilés	1 861 335	1 753 547
Salaires et traitements	35 838 969	34 263 760
Charges sociales	9 872 121	11 477 651
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 807 676	1 680 598
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	49 728	41 848
Dotations aux provisions pour risques et charges	667 761	525 865
Autres charges	25 484	5 003
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	65 851 047	65 600 599
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 162 059	88 772
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	1 408	460
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change	9	633
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	3 196	4 525
PRODUITS FINANCIERS (III)	4 612	5 618
Intérêts et charges assimilées	88 388	97 359
Différences négatives de change	638	1 753
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (IV)	89 026	99 112
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(84 413)	(93 494)
Sur opérations de gestion	232 190	279 392
Sur opérations en capital	246 291	242 642
Reprises sur provisions et transferts de charges	39 205	31 322
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	517 686	553 356
Sur opérations de gestion	118 619	88 017
Sur opérations en capital	2 935	218 311
Dotation aux amortissements et provisions	1 046	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	122 600	306 328
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	395 086	247 028
IMPOTS SUR LES BENEFICES		816
Total des PRODUITS	67 535 404	66 248 346
Total des CHARGES	66 062 672	66 006 855
EXCEDENT OU DEFICIT (I-II+III-IV+V-VI)	1 472 732	241 491

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base qui est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

Les éléments de l'actif immobilisés n'ont faits l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement CNC 2002-10 qui impose à toutes les structures économiques d'utiliser la méthode d'amortissement par composants, l'ANRH avait procédé à cette régularisation sur l'exercice 2010 pour ce qui concerne les actifs immobilisés immobiliers.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie des composants, soit sur les bases suivantes :

Gros œuvre	50 ans
Inst.GénéralesTech	30 ans
Facade Etanch.Couverture	20 ans
Agencement	15 ans
Matériel et mobilier industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel, mobilier de bureau, informatique	de 3 à 10 ans

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de l'établissement des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au regard de la solvabilité des tiers dès lors que l'échéance est dépassée de plus de 90 jours.

ANNEXE (suite)**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ACHATS

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes et charges correspondants.

Les affranchissements de l'activité de routage ont été comptabilisés en charges et produits;

Les établissements impactés sont : ESAT Paris 11 BAPC 1.134K€, EA Nantes 691K€, EA Orléans 76K€, EA Nanterre 63K€, EA Paris 58K€ et Autres 111K€, soit un impact total de 2.133K€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<u>Crédit-bail</u>	Total loyers payés en 2019	Solde des loyers à payer au 31/12/19 à moins de 5 ans	Solde des loyers à payer au 31/12/19 à plus de 5 ans
ANRH	595 703	1 042 317	0

<u>Emprunts à moyen et long terme</u>	Total intérêts payés en 2019	Restant dû au 31/12/19 (*)
ANRH	90 923	4 756 206

(*) Capital + intérêts selon les taux en vigueur au 31/12/19

FONDS DEDIES des établissements ANRH

	<u>SOLDES AU</u> 31/12/2018	Diminutions 2019	Reclasse- ments 2019	Augmen- tations 2019	<u>SOLDES AU</u> 31/12/2019
EA Beauvais	19 054			12 000	31 054
EA Blois	0			10 646	10 646
EA Corbeil	1 115				1 115
EA Epone	2 689			798	3 487
EA Etampes	13 072			8 104	21 176
EA Ivry	4 250				4 250
EA Lannion	115 200	3 917		21 208	132 490
EA Montauban	0			2 200	2 200
EA Nanterre	34 970				34 970
EA Nantes	17 757	1 712			16 045
EA Nogent	11 000				11 000
EA Orléans	3 132				3 132
EA Paris	405				405
EA Rouen	1 456			2 372	3 828
EA Saint Denis	5 640				5 640
EA Tours	0				0
ESAT Corbeil BAPC	7 360				7 360
Siège Social	0				0
<u>Secteur hors gestion contrôlée</u>	237 100	5 629	0	57 328	288 798
ESAT Paris 11 BPAS	2 776				2 776
ESAT Paris 13 BPAS	12 508				12 508
CRP	45 567	1 841			43 727
<u>Secteur sous Gestion Contrôlée</u>	60 851	1 841		0	59 011
<u>TOTAL ANRH</u>	297 951	7 470	0	57 328	347 809

ANNEXE (suite)

CHANGEMENT DE METHODE, DE PRESENTATION

Néant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au mois de mars 2019, l'association a versé à ses salariés une prime "Pouvoir d'achat" exonérée socialement et fiscalement pour un montant total de 125 K€. Ce versement s'inscrit dans la volonté de l'association de redistribuer à ses salariés une partie des résultats excédentaires dégagés en 2018.

FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Face à la crise sanitaire mondiale qui a impacté nos établissements et notre niveau d'activité depuis mars 2020, nous avons utilisé les outils mis à notre disposition afin de maintenir la trésorerie de l'association excédentaire:

- Le report des charges sociales de 3 mois (1.226K€ en avril, 743K€ en mai et 830K€ en juin)
- Le report des échéances de loyers (38K€)
- Le report des échéances de prêts (161K€)
- La contractualisation de prêts de renfort de trésorerie (6.000.000 €)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Engagement au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Le calcul de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est basé sur une méthode actuarielle prospective en retenant notamment les hypothèses suivantes : mode de départ volontaire, départ à la retraite à l'âge de 65 ans, revalorisation des salaires de 1,5 % par an, turnover de 7,5 % par an.

L'engagement actuariel total au titre des IFC au 31/12/2019 s'établissait à 3 370 489 €, provisionné en totalité comme suit :

Etablissements	IFC CUMULEE		
	Provision constituée au 31/12/2018	Provision constituée au 31/12/2019	Variation
Entreprises Adaptées	2 892 087	2 941 671	49 584
BAPC (pas d'obligation)			0
Autres	112 733	106 847	-5 886
Secteur gestion contrôlée	301 106	321 971	20 865
Total	3 305 926	3 370 489	64 563

Effectif contractuel au 31/12/2019 : en nombre de contrat y compris les usagers des ESAT

	<u>EX 2018</u>	<u>EX 2019</u>	dont TH EA	dt TH autres (*)	dont Valides	dont Encad.	Nb de personnes	
							50-55 ans	56 ans et +
Secteur hors MS	1 400	1 417	1 062	12	112	231	355	360
Secteur MS	428	419	0	320	0	99	54	53
Effectif ANRH*	1 828	1 836	1 062	332	112	330	409	413

*dont effectif de 320 usagers (non salariés) des ESAT (effectif constaté en fin de période)

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires facturés en 2019 : 60 048 € TTC + frais 1 642,62 € TTC

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	1 807				1 807
Autres immobilisations incorporelles	477 875	15 119	3 500		489 494
TOTAL (I)	479 682	15 119	3 500		491 300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 151 267				3 151 267
Constructions, installation, agencement et aménagement	28 555 182	291 893			28 847 075
Installations techniques matériel et outillage	7 697 003	397 096	59 935		8 034 164
Installations générales, aménagements divers	223 268	84 445			307 713
Matériel de transport	495 679	2 111	4 190		493 600
Matériel de bureau et informatique	1 483 693	90 786	6 905		1 567 573
Mobilier	567 094	20 657			587 751
Autres					
Immobilisations corporelles en cours	8 880	80 897	7 800		81 977
Avances et acomptes	2 706	41 515	2 706		41 515
TOTAL (II)	42 184 772	1 009 399	81 536		43 112 635
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	50 000				50 000
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	321 923	1 496	3 050		320 370
TOTAL (III)	371 923	1 496	3 050		370 370
TOTAL (I+II+III)	43 036 377	1 026 014	88 086		43 974 305

AMORTISSEMENTS	Valeur début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	virement poste à poste	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	402 292	42 605	2 368		442 529
TOTAL (I)	402 292	42 605	2 368		442 529
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions, installation, agencement et aménagement	14 982 140	895 396			15 877 535
Installations techniques matériel et outillage	5 624 177	625 291	58 132		6 191 335
Installations générales, aménagements divers	159 061	36 672			195 732
Matériel de transport	378 794	47 489	4 190		422 094
Matériel de bureau et informatique	1 134 241	130 277	70		1 264 448
Mobilier	422 901	29 946			452 847
Autres					
TOTAL (II)	22 701 314	1 765 070	62 392		24 403 992
TOTAL (I+II)	23 103 606	1 807 676	64 760		24 846 521

PROVISIONS

PROVISIONS	<i>Valeur début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Valeur fin exercice</i>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	219 063		178 726	123 900	273 888
Provisions pour charges	3 305 928		432 753	368 193	3 370 488
TOTAL (I)	3 524 991		611 479	492 093	3 644 376
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	77 500			7 443	70 057
Sur comptes clients	66 702		49 728	5 009	111 420
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL (II)	144 202		49 728	12 453	181 477
TOTAL GENERAL (I+II)	3 669 192		661 207	504 546	3 825 853

CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		<i>à un an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
Prêts			
Autres immobilisations financières	320 370		320 370
Créances Dotation Globale à recevoir	396 000		
Clients et comptes rattachés	7 682 340	7 682 340	
Autres créances	1 594 658	1 594 658	
Charges constatées d'avance	286 038	286 038	
TOTAL	10 279 406	9 563 036	320 370
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements prêts obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		<i>1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an moins 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 280 887	848 680	1 775 669	1 656 538
Emprunts et dettes financières divers	4 750	4 750		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 611 961	2 611 961		
Dettes fiscales et sociales	9 087 733	9 087 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	142 280	142 280		
Autres dettes	55 456	55 456		
Produits constatés d'avance	239 437	239 437		
TOTAL	16 422 504	12 990 297	1 775 669	1 656 538
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	997 685			

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	935 907		861		936 767
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementaires :					
- investissement	1 953 336	116 352		20 853	2 048 834
- compensation	175 868				175 868
- trésorerie					
Autres réserves	9 957 017				9 957 017
Report à nouveau	-9 271 796	149 646			-9 122 150
Résultat de l'exercice	241 491	-241 491	2 925 597	1 452 865	1 472 732
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports	5 131 542			64 149	5 067 394
- Legs et donation					
- Résultats sous contrôle de tiers	133 355	-24 506			108 849
SUBVENTIONS	1 652 831		102 336	149 374	1 605 794
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie					
Amortissements dérogatoires					
Renouvellement d'immobilisations	264 475			15 193	249 282
Autres provisions réglementées	3 633 399				3 633 399
TOTAL (I)	14 807 424	0	3 028 794	1 702 435	16 133 784

LISTE DES ETABLISSEMENTS ANRH**ETABLISSEMENTS SECTEUR ADAPTÉ**

ANRH BEAUVAIS	10 rue des 40 Mines	60000 ALLONNE
ANRH BLOIS	10 rue Robert Nau	41000 BLOIS
ANRH CORBEIL	36 Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH EPONE	2 ter avenue de la Mauldre	78680 EPONE
ANRH ETAMPES	37 avenue des Grenots	91150 ETAMPES
ANRH IVRY	9496 avenue Victor Hugo	94200 IVRY SUR SEINE
ANRH LANNION	Route Trégastel Z.I. de Lannion	22300 LANNION
ANRH LYON	2 rue du Commandant Dubois	69003 LYON
ANRH MONTAUBAN	65 avenue du Portugal zone commerciale Albasud	82000 MONTAUBAN
ANRH NANTERRE	27 rue Michelet	92000 NANTERRE
ANRH NANTES	32 rue du Marché Commun B.P. 33245	44332 NANTES Cedex 03
ANRH NOGENT	4-8 rue Thomas Edison	60180 NOGENT SUR OISE
ANRH ORLEANS	28 rue de Châtelliers	45000 ORLEANS
ANRH PARIS	17 impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH PEYRUIS	rue Pierre Gassendi ZA La Cassine	04310 PEYRUIS
ANRH ROUEN	30 boulevard Lénine	76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
ANRH SAINT DENIS	30 bis rue du Bailly	93210 LA PLAINE SAINT DENIS
ANRH TOURS	13 rue Joseph Priestley	37100 TOURS
ANRH TREMBLAY	Zone Paris Nord II - 209 avenue des Nations Tremblay-En-France	95934 ROISSY CDG cedex

ETABLISSEMENTS SECTEUR PROTÉGÉ

ANRH ESAT BEAUVAIS	72, rue du Pont d'Arcole	60000 BEAUVAIS
ANRH ESAT CORBEIL	44, Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH ESAT PARIS 11	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH ESAT PARIS 13	57/59 rue de Patay	75013 PARIS
ANRH CRP	51/53 boulevard Biron	93400 SAINT OUEN

AUTRES STRUCTURES

ANR CONSEIL	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANR FORMATION	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH SIEGE SOCIAL	17, impasse Truillot	75011 PARIS

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals données	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A- Renseignements détaillés										
<u>Filiales</u>	1 000	17 205	100	50 000	50 000	0	0	382 996	-73 708	0
Valoria Résidence Sociale (VRS)										
<u>Participations</u>										
B- Renseignements globaux										
Filiales françaises				50 000	50 000	0	0			0
Filiales étrangères										
Participations françaises										
Participations étrangères										

Blue One Audit

Société d'Audit, Commissariat aux comptes et Expertise-comptable
35bis, avenue de Grammont – 37000 TOURS
Tel : 02 47 36 26 26 – Fax : 02 47 39 10 95

ANRH

*ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES
HANDICAPES*

17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019



SARL au capital de 120 000 euros
Inscrite auprès de Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Orléans
et au tableau de l'ordre des Experts-comptables des Pays de Loire
SIRET : 537 537 623 00010 – APE : 6920 Z

A.N.R.H

*ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES
HANDICAPES*

17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANRH relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, courant 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ANRH à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les travaux d'audit ont porté sur l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ANRH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOURS, le 22 Septembre 2020

Le commissaire aux Comptes

BLUEONE AUDIT

Erik ALARDIN

ANNEXES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Bilan au 31/12/2019

Compte de résultat au 31/12/2019

Annexe au 31/12/2019

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.